

Département de
La Mayenne

Arrondissement de
Mayenne

Canton de Gorron

Nombre de conseillers

En exercice : 11
Présents : 11
Votants : 11
Absents : 00
Exclus : //

Date de la convocation :

17/02/2022/2022

Le Maire certifie que le compte-rendu de ce Conseil Municipal a été affiché à la porte de la mairie

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le 22 février à vingt heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LAGOUTTE Léonce,

Etaient présents : M. RENARD Jonathan, M. ADAM Hervé, Mme FOUCAULT Sandra, M. LOUAISIL Mickaël, Mme MANCEAU Brigitte, Mme BOITTIN Annick, Mme LERAY Amélie, Mme DOUDARD Patricia, M. BOITTIN Didier,

Absent excusé : M. MONTEMBAULT Sébastien,

Secrétaire de séance : M. ADAM Hervé a été nommé(e) secrétaire de séance.

RGPD-Désignation d'un DPO (Délégué à la protection des données) 2022_04

Auparavant ce service était assuré par le centre de gestion de la Mayenne – Monsieur le Maire donne lecture du projet de délibération fourni par e-collectivités, chaque conseiller municipal a reçu le projet de convention ainsi que le projet de délibération.

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), applicable dès le 25 mai 2018, impose à toutes les structures publiques de nommer un Délégué à la Protection des Données, DPO (de l'anglais Data Protect Officer). Il remplace le Correspondant Informatique et Libertés (CIL).

La convention a pour objet de définir les modalités de la prestation annuelle de mise à disposition d'un délégué à la protection des données, proposée par e-Collectivités au titre du Règlement Général pour la Protection des Données (UE) 2016/678 du 27 avril 2016.

Prestation annuelle DPO à distance 0,50 Jour/an serait de 225,00 € HT (TVA 20%)

Prestation intellectuelle pour la mise en conformité du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Prestation annuelle - suivi annuel de la conformité, mise à jour de la documentation et actions de sensibilisation

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la délibération proposée ainsi que la convention et le devis.

Site internet

Le site internet de la commune était auparavant géré par ICP via l'AMF 53 (ICP repris lui-aussi par e-collectivités), l'adhésion à e-Collectivités permet de bénéficier d'un nouveau site internet sécurisé et plus moderne (réalisation et migration offertes). La maintenance annuelle reste à la charge de la collectivité (300 €/an).

Proposition Fourniture et mise en service d'un site internet

Site internet - réalisation : conception, installation, configuration, intégration, arborescence - Tarif de 950 € HT **offert** dans le cadre de la reprise des sites ICP

Site internet - maintenance, hébergement, support –

La commune poursuit la maintenance et l'hébergement du site internet avec e-collectivités.

Repas 19 mars 2022

Un menu a été établi par le Lion d'Or à Fougerolles-du-Plessis, les conseillers font le choix des plats à savoir :

Proposition menu 20 €/personne, sans personnel salle ni cuisine, 2 petits pains inclus, sans boisson

PAVE DE SAUMON A L'OSEILLE ET SA MIREPOIX DE LEGUMES

ROTI DE VEAU SAUCE FORESTIERE ET SON ECRASE DE POMMES DE TERRE

SALADE ET FROMAGE puis CHARLOTTE POIRES/CHOCOLAT

Des commissions sont prévues dans les semaines à venir.

Monsieur le Maire :

- donne lecture du projet AUTORISATION D'OCCUPATION PRÉCAIRE PRÉALABLEMENT A LA RÉGULARISATION DE L'ACTE AUTHENTIQUE DE LOCATION-GÉRANCE
- informe que la cérémonie du 08 mai se tiendra à Saint Berthevin-la-Tannière
- établit les bureaux de vote pour les élections présidentielles

Elections présidentielles 1er tour

	8h / 11h30	11h30 / 15h	15h / 18h
Président	Léonce	Hervé	Jonathan
Assesseur 1	Amélie	Didier	Sandra
Assesseur 2	Brigitte	Patricia	Mickaël

Elections présidentielles 2ème tour

	8h / 11h30	11h30 / 15h	15h / 18h
Président	Hervé	Sandra	Léonce
Assesseur 1	Annick	Brigitte	Amélie
Assesseur 2	Jonathan	Sébastien	Didier

L.LAGOUTTE	H. ADAM	J. RENARD
S. FOUCAULT	M. LOUAISIL	B. MANCEAU
S. MONTEBAULT	A. BOITTIN	A. LERAY
P. DOUDARD	D. BOITTIN	